

SOMMAIRE

Édito	1
Avec LEADER, innovez pour le territoire	2
Déchets : objectif réduction	2
Quatre contributions pour la Métropole de demain	3
Vers une nouvelle intercommunalité	4
Agenda	4
Au sommaire du prochain numéro	4
Comment participer ?	4



EDITO

Bonjour à tous,

La morosité serait-elle en train de nous guetter ? La réduction des dotations financières de l'état aux collectivités fait couler beaucoup d'encre. La réorganisation des territoires, dans le cadre de la loi NOTRe⁽¹⁾, semble être une contrainte subie. L'emploi, l'innovation, les projets seraient au point mort ! L'aménagement du territoire ne répond pas aux attentes des femmes et des hommes qui souhaitent rejoindre notre communauté de communes...

Eh bien non, tout n'est pas morose sur notre territoire ! Le Conseil de Développement vous donne quatre raisons d'être optimiste sur notre avenir.

Certes, les dotations financières sont en baisse, mais c'est justement l'occasion de se poser toutes les questions pour trouver, à travers les nouveaux contrats de territoires, quels sont les équipements et aménagements qui rendront le meilleur service au plus grand nombre de citoyens de Loire et Sillon.

La cohérence de l'aménagement de notre territoire n'est pas adaptée ? La révision du SCOT qui est en cours, a été ouverte aux cinq CD concernés. Les nombreux débats entre nos structures ont apporté des éléments plus proches des citoyens et nous espérons voir certains de nos avis, intégrés dans le futur SCOT.

La réorganisation des territoires suscite des débats, car un nouveau cap nous attend, avec une probable fusion entre la CCLS et la communauté de communes Cœur d'Estuaire (Cordemais, Le Temple de Bretagne, Saint Etienne de Montluc). Cette fusion doit être une source de dynamisme et d'enrichissement mutuel, associant des citoyens de bonne volonté, prêts à travailler ensemble pour le bien commun. La cohérence d'un territoire découle d'un espace de projet, porté par la richesse de l'esprit et non par la richesse fiscale...

Vous avez des projets ? Notre communauté de communes, dans le cadre de son regroupement au sein d'un GAL⁽²⁾ dispose aujourd'hui d'un outil permettant l'attribution d'aides financières européennes auprès de porteurs de projets innovants, grâce aux fonds LEADER.

A travers ces quatre thèmes d'actualité, le Conseil de Développement Loire et Sillon, renforcé dans sa légitimité par la loi NOTRe, entend donc stimuler l'intelligence collective pour apporter ses contributions aux élus, en charge de l'administration de notre beau territoire.

⁽¹⁾ Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 - ⁽²⁾ Groupe d'Action Locale



*Le Président
Bernard BONNET*

Comment trouver les mots pour souhaiter une bonne année à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche dans les attentats odieux de 2015. Une année qui restera marquée par la violence d'individus haineux totalement dépourvus de toute humanité. Comment trouver l'énergie nécessaire pour faire face à l'inadmissible ? Personne, hélas, n'a de réponse magique.

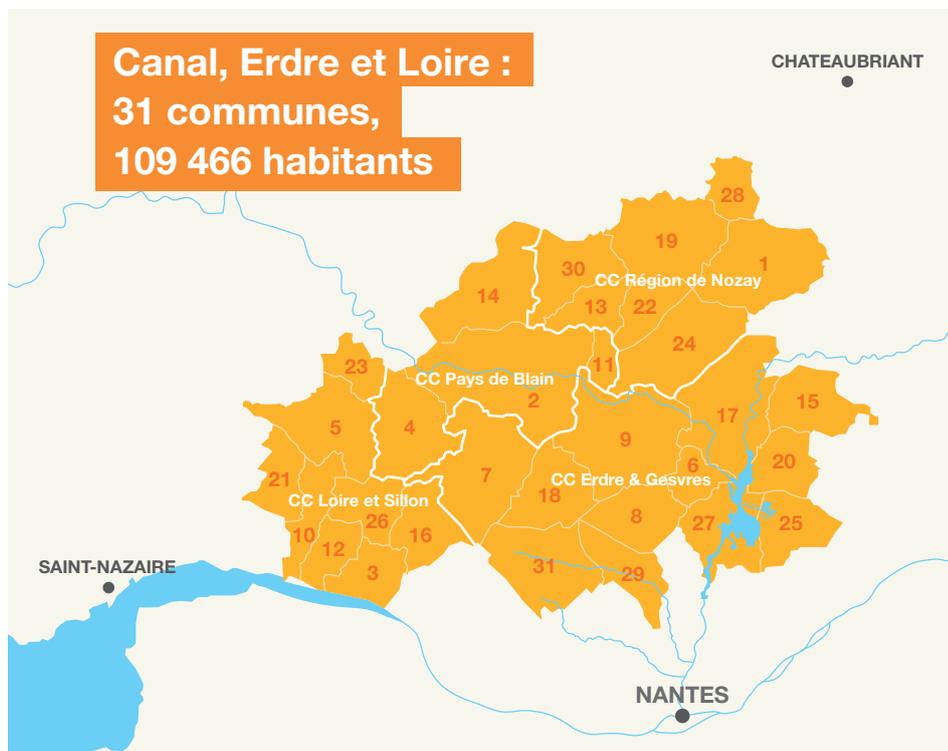
La solidarité entre les citoyens, prend encore plus de sens dans ces circonstances et nos libertés fondamentales doivent être le moteur d'une société qui ne se laisse pas intimider par l'obscurantisme et le fanatisme quels qu'ils soient. Bon courage à tous et faisons le choix de faire vivre notre démocratie.

AVEC LEADER, INNOVEZ POUR LE TERRITOIRE

Leader, un programme européen, se met en place sur le territoire de 4 intercommunalités dont Loire et Sillon. Ce programme peut soutenir et financer votre projet innovant en tant qu'associations, entreprises et habitants.

Pour connaître ce programme et ses objectifs, une soirée d'information au 1^{er} semestre 2016, proposée par le Conseil de développement et la Communauté de communes Loire et Sillon, vous permettra de :

- S'informer des axes du programme et les critères d'éligibilité
- Se faire aider pour monter son dossier de candidature
- Connaître le comité de programmation
- Soutenir votre projet dans la durée
- Découvrir des projets financés par des fonds Leader.



Vous avez des idées innovantes, un nouveau projet pour le mieux vivre ensemble, mettre en valeur notre environnement, créer des emplois, développer l'offre culturelle ? Leader peut vous permettre de le concrétiser et promouvoir votre action.

Vos contacts pour avancer sur vos projets :

Nicolas Plateau (tél. 06 69 71 56 63), l'animateur Leader - Cécilia Tardé (tél. 02 28 00 28 47), la référente Leader CCLS
www.leader-cel.org

DÉCHETS : OBJECTIF RÉDUCTION

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

C'est dans cette optique que le Conseil de développement envisage l'avenir et poursuit ses travaux.

Les membres du CD ont reçu :

- l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME), pour éclairer sur ce qu'est un déchet, son évolution, son aspect réglementaire.
- 4 professionnels du tri et recyclage des déchets : Ecosys, Valorplast, Charier DV, Barbazanges Tri Ouest.

Les auditions se poursuivront auprès d'acteurs menant des expériences innovantes sur le thème des déchets.

La baisse constatée du tonnage est la conséquence du meilleur tri depuis la mise en place de la redevance incitative :

- Compostons nos déchets de cuisine et de jardin
- Adoptons le réflexe réparation ou réemploi (Matériels, objets, textiles...).
- Pensons également aux dons aux associations.

Le recyclage respecte l'environnement et génère en plus des recettes. L'objectif est désormais de limiter les ordures ménagères.



La vie du CD

QUATRE CONTRIBUTIONS POUR LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nantes Saint-Nazaire, le Conseil de Développement (CD) Loire & Sillon a élaboré des contributions, en association avec 4 autres CD du pôle métropolitain. Ces avis portent sur l'habitat, les déplacements doux et la préservation de la biodiversité. Des propositions remarquées !

Le SCoT, document intercommunautaire, propose une vision stratégique de développement du territoire en matière notamment d'habitat, de déplacement, d'environnement... A partir de janvier 2017, il constituera un nouveau cadre de référence pour les documents d'urbanisme et d'aménagement locaux qui devront respecter ses orientations.

A la suite des propositions faites aux élus pour mieux associer les habitants à cette révision, les 5 Conseils de Développement du pôle Métropolitain (Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Région de Blain, CARENE Saint-Nazaire agglomération et Nantes Métropole) ont produit ensemble un second avis sur « une nouvelle approche de l'habitat à l'échelle métropolitaine ».

Au-delà de la réflexion globale sur l'habitat, les CD ont proposé de multiples actions, notamment de :

- Préserver le commerce de proximité et être attentif à son évolution,
- Avoir une réflexion globale sur l'enjeu du vieillissement à l'échelle du SCoT,
- Ne pas penser l'habitat pour les habitants mais avec eux,
- Développer une politique publique contre le « mal logement » à l'échelle de la Métropole...

En complément, le CD Loire & Sillon a réalisé deux contributions supplémentaires à partir de ses précédents avis consacrés aux déplacements doux et à la préservation de la biodiversité en Loire & Sillon. Une meilleure cohérence territoriale à l'échelle de la métropole est fortement préconisée sur ces sujets.

Les quatre contributions sont consultables sur :

<http://www.cc-loiresillon.fr/-Avis-du-conseil-de-developpement-.html>



De nouvelles habitations sortent de terre à Bouée

ZOOM

Contribution sur l'habitat : réhabiliter l'ancien

Présenté aux élus métropolitains en septembre 2015, l'avis sur l'habitat a suscité un vif intérêt en particulier sur les enjeux de réhabilitation de l'ancien et d'éco-logement. Souvent associé aux nouveaux quartiers, le concept d'éco-logement « ne doit cependant pas se tourner uniquement vers le logement neuf et faire oublier les logements existants (...). Les véritables éco-quartiers sont à aménager dans les secteurs anciens » précise l'avis commun aux cinq CD. Pour y parvenir et préserver ainsi l'environnement, le soutien à la réhabilitation et l'affichage d'objectifs chiffrés sont indispensables.



POUR ALLER PLUS LOIN

Contribuez en ligne sur

<http://www.nantessaintnazaire.fr/>.

Rendez-vous également lors de réunions publiques en janvier / février et pendant la phase d'enquête publique qui devrait se dérouler en juin 2016.

AGENDA

1^{er} semestre 2016

- Une soirée d'information sur LEADER
- Des réunions publiques sur la révision du SCoT
- Une soirée d'information à Saint-Etienne de Montluc dans la perspective d'un élargissement du Conseil de développement sur le territoire de Cœur d'Estuaire

À RETENIR

Vers une nouvelle intercommunalité

Dans les prochains mois, la configuration du territoire va évoluer. En effet, la loi NOTRe impose un redimensionnement des intercommunalités et l'existence d'un Conseil de Développement sur ce nouveau territoire.

Le rapprochement envisagé par le préfet avec Cœur d'Estuaire conduirait à un nouveau positionnement et à un élargissement du CD existant sur Loire & Sillon, mais pas encore sur Cœur d'Estuaire.

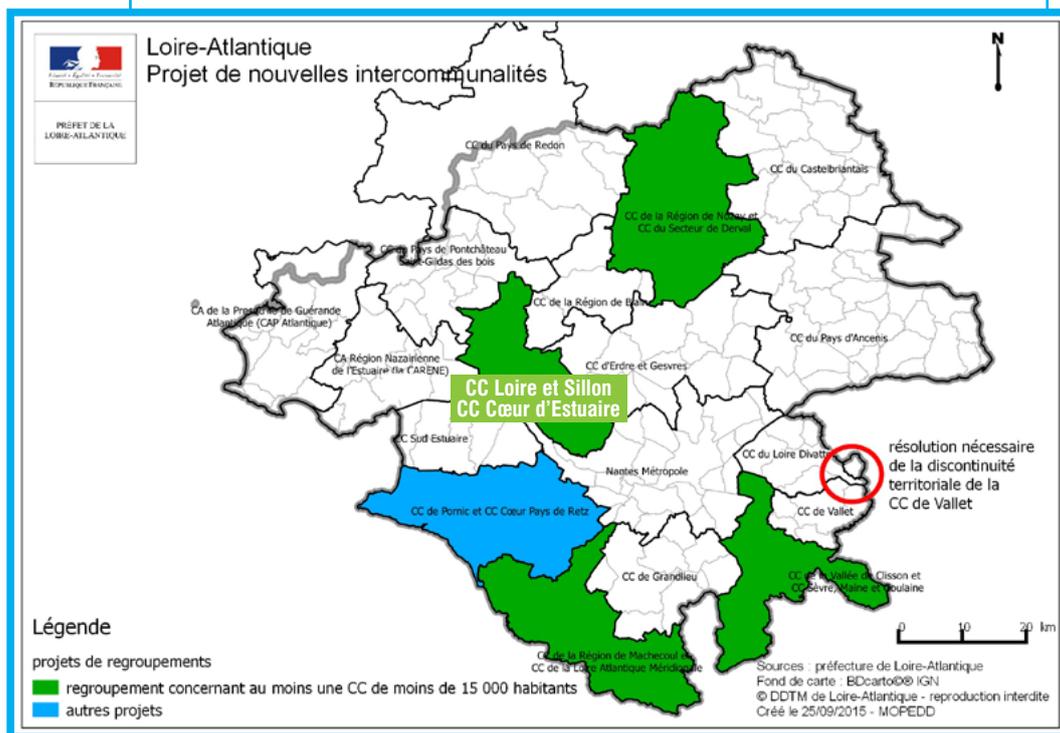
Les membres du CD envisagent des actions d'informations, d'échanges auprès des habitants intégrant ce nouveau périmètre. L'objectif est de cheminer vers de nouvelles pratiques impliquant les citoyens.

En 2016, une réunion d'information se tiendra à Saint-Etienne de Montluc. Ce temps d'échanges permettra de tisser des liens avec les citoyens de Cœur d'Estuaire. Ensemble, nous envisagerons ainsi l'avenir du territoire et ferons émerger les aspirations de tous.

PARUTIONS

Les avis sont accessibles sur le site Internet du Conseil de Développement (<http://www.cc-loiresillon.fr/-Avis-du-conseil-de-developpement-.html>).

- > Avis InterConseils de développement sur l'habitat pour la révision du SCoT - sept 2015
- > L'accès à la santé en Loire & Sillon - janv. 2015
- > Avis InterConseils de développement sur l'économie sociale et solidaire - oct. 2014
- > Les déplacements doux en Loire & Sillon - mai 2014
- > Loire & Sillon 2030 : Population, économie et emploi - mai 2014
- > Film documentaire sur le théâtre forum et la lutte contre l'isolement - avril 2014
- > La trame verte et bleue en Loire & Sillon - déc. 2013



COMMENT PARTICIPER ?

Le Conseil de Développement Loire & Sillon est un espace de participation, de libre discussion et d'échanges. Vous aimez travailler collectivement et participer à des débats concernant le territoire Loire & Sillon et le territoire qui y sera associé, n'hésitez pas venir vous informer auprès de l'animatrice, Brigitte GRASLAND, qui vous expliquera de plus près la démarche et les différentes dynamiques en cours.

PROCHAIN NUMÉRO...

Dans le prochain numéro de CD INFOS, nous reviendrons sur la mise en place du programme Leader et les projets en cours sur notre territoire. Nous aborderons également les enjeux d'un éventuel rapprochement avec Cœur d'Estuaire et l'avenir de notre territoire...

... ainsi que les nouveaux travaux.

Conseil de Développement Loire & Sillon (CD)

2 bd de la Loire / 44260 Savenay - Tél. 02 40 56 81 48
conseildedeveloppement@cc-loiresillon.fr

<http://www.cc-loiresillon.fr/-Le-Conseil-de-Developpement-.html>